



## CAPD 15 octobre 2013 Déclaration liminaire

Le SNUipp-FSU de la Savoie a déposé une alerte sociale le 7 octobre. Cette alerte sociale fait suite à l'exaspération importante qui s'exprime de la part des collègues entre ce qui est lié à la réforme des rythmes et sa mise en œuvre, et ce qui est à associer à la surcharge actuelle des demandes de ce début d'année.

Concernant les rythmes scolaires, le SNUipp-FSU continue, comme depuis le début à dénoncer une réforme bricolée, loin d'une véritable réflexion sur le temps scolaire et le rythme de l'enfant, et loin d'améliorer les conditions de travail des enseignants. Persuadé toutefois que le retour aux "horaires Darcos" n'est pas la solution, nous continuons d'exiger la réécriture du décret. C'est en ce sens qu'une pétition nationale a été lancée. Les premières analyses de la mise en place précipitée de la réforme des rythmes scolaires, dans notre département et ailleurs, font état de dysfonctionnements évidents.

L'organisation de la semaine scolaire doit emporter l'adhésion de la communauté éducative. L'avis du conseil d'école doit obligatoirement être pris en compte. Pour ne pas se contenter d'une simple opposition, le SNUipp-FSU invite les équipes à travailler à des propositions alternatives qui peuvent s'amorcer en effet, lors des conseils d'école. Les enseignants doivent faire reconnaître leur expérience et leur professionnalisme et être à l'origine de propositions !

Partout où c'est possible, il s'agit d'exposer de véritables projets en collaboration avec les collectivités. Le conseil d'école peut proposer son propre projet d'organisation de la semaine. Des dérogations à la règle des 9 demi-journées doivent être possibles afin de répondre aux réalités locales et à nos contraintes professionnelles, et le Directeur Académique doit les prendre en considération.

Nous dénonçons un calendrier « contraint » avec la date du 5 novembre. Depuis, le calendrier a été repoussé, mais seuls les élus en ont été informés !

Comment est-il possible d'avoir aussi peu de considération pour les enseignants ? Ce sont eux, pourtant, qui devraient être les premiers informés, dont l'avis devrait être pris en compte le premier...

Nos interrogations sur les modalités de mise en œuvre de cette réforme dans le département demeurent.

Pour ce qui est de la surcharge de travail, elle provient des innombrables demandes de cette rentrée :

- mise en place des APC
- consultation sur les programmes
- assises de l'éducation prioritaire
- etc,

En plus des habituelles réunions de rentrée et du travail quotidien lié à la classe. Les collègues exigent d'être consultés sur ces sujets, ne veulent pas d'un boycott de ces consultations mais déplorent fortement le planning imposé qui aurait pu être étalé et qui a pour conséquence qu'ils ne peuvent s'investir et faire correctement ces consultations.

A propos de cumul d'heures, on retrouve ce problème dans le cadre des animations pédagogiques. Il y a déjà trop d'heures ! C'est clair : c'est 18hd/animations pédagogiques, pas une de plus. Vous ne pouvez pas obliger les enseignants à faire toujours plus de bénévolat, qu'ils soient directeurs(trices)ou non.

Cela, sans oublier qu'il restera 9h de formation hybride, pour laquelle il faudra attendre janvier avant de s'inscrire. Et là, de nombreuses interrogations demeurent sur les modalités de mise en œuvre. Dès maintenant, nous affirmons qu'il faudra faire confiance aux enseignants, et ne pas chercher à les « fliquer » une nouvelle fois pour s'assurer qu'ils font bien leurs heures de formation à distance !

Enfin, sur ce qui relève de la « vraie » formation continue, c'est à dire les stages, force est de constater son appauvrissement d'année en année... Malgré un nombre de places plus important cette année pour les stages longs, ce qui en soi est positif, il y a peu de choix et de contenu. Or, la formation à distance, quel qu'en soit les contenus, ne remplacera jamais un temps de formation en présentiel, qui permet l'échange et la confrontation des pratiques.

Les discussions qui se sont déroulées lors du Conseil de Formation du 21 juin dernier ont-elles servi à quelque chose ? Les suggestions des élus des personnels ont-elles été entendues ? Il avait été question, par exemple, de réfléchir à des stages d'une semaine, permettant une plus grande dynamique. Le SNUipp, pour sa part, avait exprimé une forte demande des enseignants pour des stages FLE, ouverts à tous. Il est dommage de ne pas en avoir tenu compte.

Enfin, nous profitons de cette CAPD pour poser diverses questions :

- ⤴ stages académiques : avoir les informations
- ⤴ stage directeurs : comment assurer aux directeurs(trices) le temps de stage statutaire ? Seulement 4 jours en septembre en lieu et place des 2 semaines de juin...
- ⤴ problèmes ISSR des TRB et surnombres : erreurs sur les états de service
- ⤴ décharge de direction de Val Thorens : nommer qqun ?
- ⤴ Quid des projets d'école qui se terminent en 2014 ?
- ⤴ point sur les surnombres / le remplacement : d'après les échos que nous avons, c'est déjà compliqué, alors que le DA avait assuré lors du CTsD du 4 septembre assurer tous les remplacements quels qu'ils soient toute l'année !